

Montréal 29 mai 2012 2/4

M. Paré, commissaire,

À la dernière séance du Conseil d'arrondissement Ahuntsic-Cartierville, je crois, le 8 mai 2012, j'allais poser la question suivante sur le sort du terrain que le MTO semblait avoir abandonné: "Est-ce qu'il n'y aurait pas lieu d'y construire des maisons de ville (townhouses) ?" J'y apprends qu'il y a un projet immobilier qui est mis de l'avant par un promoteur et que celui-ci répondra aux questions des citoyens à une date déterminée. Ce projet que personne n'avait vu venir semblait être sorti tout droit d'une boîte à surprise ou d'une boîte de Crackers Jack, c'est selon. Hors du point d'information au sous-sol de l'église St-André-Apôtre, milieu mai, l'équipe de l'entrepreneur immobilier explique et tente de justifier son projet d'immeubles en hauteur et pas de m'importe quelle hauteur. Oublieons le sens de la mesure et passons plutôt au sens de la démesure. Ce n'est pas des maisons de ville (townhouses) ou des duplex ou des 4-6 étages à la limite, selon ce qui semblait être les orientations, j'ai cru, de l'arrondissement et de la Ville de Montréal pour ce lieu ou secteur, mais, attachez vos ceintures, 2 immeubles de huit étages, 3 de 10 étages, et la cerise sur le sucre: deux de 12 étages; le tout voisin de bungalows et de duplex. Ah toute beauté! Le projet immobilier Millon-Théri-Bourassa, ^{qui} comporte, au nord, quatre étages sur Louis (mesure d'atténuation

3/4

réunie), 6 et huit étages direction Sud, donnant sur Henri-Bourassa. C'est à la limite du raisonnable, de l'acceptable selon l'avis de plusieurs. Cependant, le projet qui est soumis maintenant en est un de format géant ou mannequin qui écrasera inévitablement les alentours. Aussi, si ce projet était accepté tel quel, rien n'empêcherait que la même logique soit appliquée aux autres terrains derrière, vers le Nord, c'est-à-dire en direction de la prison de Bordeaux.

Je suis conscient que, puisque les terrains deviennent rares à Montréal, une densification s'impose, mais il y a densification et... densification! Ici, je fais encore appel au sens de la mesure, du bon sens et à l'Arrondissement et au promoteur. L'arrondissement et la ville de Montréal doivent en toute justice tenir compte des réflexions, commentaires, suggestions, objections des gens qui demeurent surtout tout proches du projet immobilier pour éviter que ce projet se fasse dans la hâte, la précipitation, sans les citoyens. Car ceux-ci viennent tout juste d'être informés en plus. Après tout, n'est-ce pas une question de respect élémentaire à leur égard? J'aimerais citer ce qui se voulait être un argument en faveur du projet, si ma mémoire est bonne: ce projet rentabiliserait le quai ou la gare de l'AMT, voisine. Je pense qu'ici, on a eu affaire à un humoriste qui s'ignore.

4/4

Un peu de sérieux tout de même!

En conséquence, M. le président, il me apparaît opportun, raisonnable et juste pour les citoyens de vous recommander un moratoire, lequel permettra une plus grande communication entre l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville, les citoyens et le promoteur du projet pour qu'il en résulte un compromis qui rendrait justice à toutes les parties et ce, dans le plus grand respect possible.

Jean-Claude Lanthier